



**CA ATLANTIQUE VENDEE**

VERSION ELECTRONIQUE

## EVALUATION DE LA CONNAISSANCE ET DE L'EXPERIENCE

### EN MATIERE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

(En application des articles 314-49 à 314-52 du Règlement général de l'AMF)

### CLIENT NON PROFESSIONNEL DES MARCHES FINANCIERS

**Agence :** NORT SUR ERDRE

**Client :** M. DROUET FELIX

Adresse :

4 LA HAUTE TRELITIERE

44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE

Date de naissance : 06/04/1988

#### Q1 : Qualification de votre connaissance

Vous qualifiez votre connaissance des placements financiers simples (actions, obligations, SICAV, FCP, etc...) de la manière suivante :

- R1  réelle, même si elle peut être récente ou partielle.
- R2  pas ou très peu de connaissance.

#### Q2 : Détermination de votre expérience

Quels placements financiers simples détenez-vous ou avez-vous détenu, au Crédit Agricole ou dans d'autres banques, au cours des 5 dernières années ?

- R1  aucun placement ou ne sais pas.
- R2  Des produits d'épargne ou d'assurance vie garantissant la sécurité du capital de façon permanente ou à certaines échéances (SICAV et FCP garantis, Fonds dits « à formule »,...).
- R3  Des produits d'épargne ou d'assurance vie partiellement garantis ou offrant un compromis entre une performance modérée et un risque de perte limitée en capital (Obligations ou SICAV et FCP obligataires ou SICAV et FCP...).
- R4  Des produits d'épargne ou d'assurance vie offrant une perspective de plus-value élevée associée à des risques moyens à forts sur le capital (Opérations de privatisations (OPO) ou actions ou SICAV et FCP Actions...)

Définition du résultat « Placements financiers simples »		
	Q1- R1 Connaissance réelle	Q1 - R2 Pas de connaissance
Q2 - R1 « Aucun ou ne sait pas »	A	A
Q2 - R2 « Sécurité »	A	A
Q2 - R3 « Perte limitée »	B	A
Q2 - R4 « Risque moyen à fort »	C	A

Résultat du Questionnaire Connaissance et Expérience :

C

	A	B	C
aucune ou ne sait pas	connaissance et expérience sur des produits privilégiant la sécurité du capital investi, et des produits intégralement garantis en capital de façon permanente ou à certaines échéances	connaissance et expérience sur des produits avec un risque de perte limitée en capital	connaissance et expérience sur des produits avec un risque moyen à fort de perte en capital

Je déclare mes réponses à ce questionnaire exactes et sincères.

Cette évaluation annule et remplace celle qui aurait pu être établie précédemment. Elle vaut pour le ou les comptes supports d'instruments financiers dont le client est actuellement titulaire ainsi que pour les comptes qui pourront être ouverts ultérieurement.

Fait par internet le : 25/06/2015

*Important: Information relative à l'archivage*

La Caisse Régionale et le client conviennent que les documents qui les tiennent soient archivés numériquement et que ces archives puissent valoir preuve de leurs engagements.

*Loi informatique, Fichiers et Liberté et Secret professionnel*

Les données à caractère personnel recueillies ici seront utilisées pour évaluer le caractère approprié du service d'investissement fourni, réaliser des opérations sur instruments financiers, faire des propositions commerciales.

Ces données sont nécessaires pour vous informer de façon appropriée sur les risques liés aux opérations. A défaut, la Caisse Régionale sera dans l'impossibilité de vous informer de façon appropriée.

La Caisse Régionale s'oblige au respect du secret professionnel. Vous l'autorisez expressément à partager ces données avec toute entité du Groupe Crédit Agricole à des fins de prospection. La liste de ces destinataires pourra vous être communiquée sur simple demande à l'adresse du siège social de la Caisse Régionale.

Vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement de ces informations, y accéder, les faire rectifier en vous adressant à votre agence ou en écrivant par lettre simple à l'adresse indiquée ci-dessus, et vous opposer à leur communication à des tiers ou à leur utilisation à des fins commerciales.